80 bougies pour une jeune dame

Publication : mardi 31 mai 2011 16:02

La République du Centre, 31 mai 2011

ANNIVERSAIRE ■ La chambre de métiers et d'artisanat du Loiret a été fondée le 30 mai 1931

80 bougies pour une jeune dame

Une journée anniversaire. L'occasion de rappeler le poids de l'artisanat dans le Loiret. Une importance qui tient également aux valeurs défendues.

Matthieu Vilerey
mvilerey@rcg.com

Une salle bondée et autant de souvenirs qui défilent sur l'écran. Centaines images du film retraçant les 80 ans d'existence de la chambre de métiers et d'artisanat du Loiret suscitent des commentaires, des évocations, une brassée de souvenirs et autant de symboles.

« Nous partageons une certaine idée de l'organisation de la vie de la cité, celle où il s'agit de faire une société du bon-vivre, répondre aux besoins de nos concitoyens en terme de qualité de vie qui n'est pas réductible à quelques chiffres. » L'hommage appuyé est signé Serge Grouard, le député-maire d'Orléans.

Il reprend sans doute quelques-unes des valeurs-clés que l'artisanat a mis en avant depuis plusieurs années : une logique de proximité, des emplois non délocalisables, la première entreprise de France, la notion de transmission…

Maintenir un maillage social

Pour autant, dans ses propos, le président de la chambre de métiers et d'artisanat du Loiret, Gérard Morin, a tenu à dresser un bilan volontariste des actions menées. Premier état des lieux, chiffré, sur la force de la présence artisanale dans le département. « 8.200 artisans vivent et travaillent dans le Loiret.

Avec leurs salariés et leurs apprentis, ils représentent 40.000 actifs. Ils œuvrent au quotidien sur l'ensemble du territoire assurant les services nécessaires à la population et maintiennent un maillage social nécessaire. »

Selon Gérard Morin, l'artisanat « n'est en rien une survivance du passé. C'est tout au contraire un secteur économique dynamique, organisé en fonctionnant avec des valeurs et des principes profondément enracinés. »

Défendre les valeurs artisanales à Bruxelles

Des valeurs que le président souhaite également voir défendues à l'échelle européenne. « Je forme le vœu d'une collaboration renforcée des chambres de métiers françaises et allemandes pour défendre à Bruxelles les intérêts des artisans ».

Une défense qui passe également par un rappel de l'hostilité des chambres au statut de l'auto-entrepreneur. Pour autant, « les propositions d'encadrement et de régulation que les députées ont préconisées vont dans le bon sens. Nous n'avons plus qu'à souhaiter que le ministre Frédéric Lefebvre les mette en application au plus vite. »

Prochaine étape à venir, le rapprochement des chambres départementales et de la chambre régionale. Une avancée qui se fera, pour l'instant, sur la mise en commun des services administratifs mais aussi d'une politique de développement économique. Pour le reste, à savoir une complète fusion, le sujet n'est pas tranché. ■

TRADITION. Classique photo de famille à l'occasion des manifestations d'hier.

L'Allemagne mise en avant

Une seule manifestation pour deux anniversaires. Celui des 50 ans du jumelage entre la chambre de métiers allemande de Münster et celle du Loiret sera célébré outre-Rhin à la mi-juin. Mais une délégation, comprenant notamment du Hans Roth, président de la chambre de Münster, était présente hier à Orléans. Les actions menées sont nombreuses, surmontant quelques difficultés linguistiques. « Quand on souhaite se faire comprendre, on le peut », rappelle Gérard Morin, le président de la chambre du Loiret. Dans les semaines à venir, l'accent sera mis sur la relance des échanges d'apprentis afin qu'ils puissent découvrir les pratiques de l'autre pays. ■

.

Phoca PDF